



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 14 octobre 2019

Date de la convocation du Conseil municipal : 08/10/2019

Présents : Jean-Marc MORETTI, François-Michel GEST, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Etienne SOLLIER, Amélia ROUVIER, Magali CHEVREAU, Jacques LECOFFRE, Annick MASSON-VERZELLESI, Michel POTIEZ, Martine TOURNOIS, Franck RIVARD et Laurent CHANDIVERT.

Procuration : Emilie BROCHARD a donné procuration à Franck RIVARD, Nathalie VERNA a donné procuration à François-Michel GEST

Secrétaire de séance : Annick MASSON-VERZELLESI.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 23 septembre 2019.

1/ MAITRISE D'ŒUVRE - AMENAGEMENT IMPASSE DES CLOUSEAUX

M. le maire explique que plusieurs terrains vont être mis en vente impasse des Clouseaux.

Un premier compromis va être signé et un permis de construire devrait être déposé rapidement.

Les travaux de raccordement aux différents réseaux doivent être programmés pour permettre la construction des futures habitations.

Afin de réaliser cet aménagement dans les meilleures conditions, il propose de désigner un maître d'œuvre qui supervisera l'ensemble du programme (y compris suivi des travaux).

Plusieurs cabinets d'étude ont été sollicités et le cabinet VIATEC a remis une proposition regroupant l'ensemble des missions nécessaires à la bonne exécution de ce projet pour un montant de 9 500 euros H.T. (11 400 euros T.T.C.) pour la tranche ferme et 3 500 euros H.T. (4 200 euros T.T.C) pour la tranche optionnelle.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de réaliser cette opération de travaux estimée à approximativement 100 000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix soit 14 pour

DECIDE de désigner la société VIATEC maître d'œuvre pour l'aménagement de l'impasse des Clouseaux.

AUTORISE M. le maire à signer la proposition d'honoraire tranche ferme et optionnelle pour un montant total de 15 600 euros T.T.C. ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

2/ RENOUELEMENT INFORMATIQUE

Le maire indique que ce point sera délibéré lors de la prochaine séance du conseil municipal

3/ CONTRATS PHOTOCOPIEURS

Après étude, le maire propose d'attendre l'échéance des contrats actuels (fin 2020) pour renouveler le matériel.

4/ DECISIONS MODIFICATIVES

M. le maire, fait état des dernières dépenses réalisées et indique aux membres présents que des virements de crédits sont nécessaires en section d'investissement pour honorer les dernières factures et ainsi permettre le remboursement d'une partie de la TVA.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE RURALE

M. le maire fait état des différents travaux éligibles à une demande de subvention au titre de la DSR. Il propose aux membres présents d'inscrire l'une des dépenses évoquées à savoir soit la remise aux normes de l'éclairage public dans le bourg soit le changement des menuiseries à la maternelle et ou la salle annexe. La demande de subvention au titre de la DSR 2019 portera sur le remplacement des menuiseries de la salle annexe.

6/ AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le maire indique qu'une action de furetage aura lieu sur la commune fin d'année pour pallier à la prolifération des nuisibles responsables des destructions dans les cultures. Le commandant de louveterie s'est proposé de faire appel à son équipe de chasseur. Le maire indique que sur la commune de Villerbon, il n'y a plus de société de chasse et il propose de faire appel à l'équipe de chasseur du commandant de louveterie. Les membres présents acceptent cette proposition.

Etienne Solier précise qu'une échelle crinoline a été installée à l'Eglise.

Michel Potiez soulève la question du repas des aînés et du Noël des enfants.

Annick Masson-Verzellesi demande la reconduction de l'abonnement annuel au petit Gibus remis gracieusement aux enfants des écoles de Villerbon

Annick Masson-Verzellesi informe les membres présents que le CAUE est disponible pour expliquer aux employés communaux comment tailler les charmillles.

Elle indique également qu'elle a rencontré Sandrine Gouble en train de recharger les lettres du monument aux morts.

Franck Rivard relate les faits concernant la réunion du conseil du syndicat d'eau réuni le 7 oct.

La séance est levée à 21h20

Jean-Marc MORETTI
Maire



Annick MASSON-VERZELLES
Secrétaire

Annick Verzellesi